

II

*Le Président de la Banque interaméricaine de développement au Secrétaire
d'État aux Affaires extérieures*

BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

Le 30 septembre 1965

L'honorable Paul Martin
Secrétaire d'État aux
Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)
Canada

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 20 septembre 1965, par laquelle vous proposez que la somme prévue aux termes de l'article 2(a) de l'Accord du 4 décembre 1964 entre le Gouvernement canadien et la Banque interaméricaine de développement soit portée du montant initial de 10 millions de dollars canadiens au total de 20 millions, ces fonds supplémentaires devant être rendus disponibles aux mêmes conditions que celles qui sont prévues pour la contribution canadienne originelle.

Je suis heureux de vous faire savoir que le Conseil des administrateurs de la Banque m'a autorisé, au nom de celle-ci, à accepter votre proposition et m'a prié d'exprimer sa gratitude pour cette nouvelle contribution du Gouvernement canadien au développement de l'Amérique latine.

Nous acceptons également que votre lettre et la présente réponse constituent une modification de l'Accord du 4 décembre 1964 qui entre en vigueur ce jour même.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

FELIPE HERRERA